

Secrétariat général

FICHE DE POSTE N°SE_PEC_02
Compatible RenoïRH

Direction des ressources humaines

Intitulé du poste : *Chargé(e) de mission gestion quantitative*
N° VisioM Poste : 1720380017

Cotation du poste

Catégorie

Famille d'emploi

Emploi

Correspondance RIME

<i>B Technique</i>

**Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou
autre décomposition de
l'organigramme**

*Direction Départementale des Territoires de l'Isère
Service Environnement
Prélèvements d'eau et contrôles*

Localisation

*17 boulevard Joseph Vallier
38000 Grenoble
Proximité Tram lignes C et E*

Contexte pro : *(max 970 caractères)*

Le service environnement de la DDT est en charge de toutes les missions relatives à l'eau et à la protection du milieu aquatique, de la protection du patrimoine naturel, de la forêt, de la chasse et de la faune sauvage, de la tutelle des associations de propriétaires. Le service est composé de 4 unités.

Le poste est positionné au sein de l'unité « prélèvements d'eau et contrôles » qui assure l'application de la réglementation relative à la police de l'eau et des milieux aquatiques pour le titre I de l'article R.214-1 du code de l'environnement, et donc l'instruction des dossiers loi sur l'eau correspondants, le suivi des études et programme liés à la gestion quantitative dans le département de l'Isère, la gestion des épisodes de sécheresse et la coordination des contrôles EAU.

Missions : *(max 970 caractères)*

- Politique de l'eau : suivi des Plans de Gestion de la Ressource en Eau et des études menées sur la ressource en eau, avis sur les documents d'urbanisme, appui au chef d'unité sur le volet irrigation et pilotage des démarches collectives (OUGC) et avis dans le cadre des demandes de subvention du programme FEADER.

- Pilotage du plan d'action sécheresse : suivi de l'état de la ressource, préparation des comités départementaux de l'eau, rédaction des arrêtés de restriction, des communiqués de presse, des divers supports de communication. Réponse aux demandes de dérogations et diverses questions. Mise à jour de

l'arrêté cadre sécheresse départemental.

- *Co-instruction du volet prélèvement*
 - *des dossiers eau potable avec l'ARS. Suivi et mise en conformité des prélèvements eau potable (base de données à tenir à jour),*
 - *des dossiers ICPE effectuant des prélèvements d'eau,*
- *Suivi et mise en conformité des piscicultures.*

Liaison hiérarchique :

Supérieur hiérarchique direct : Responsable de l'unité PEC

Les relations externes tiennent une place importante : partenariat avec la Chambre d'Agriculture et avec les autres acteurs agricoles, acteurs de l'eau potable, chargés de mission SAGE et contrats de rivières, etc. La gestion quantitative de la ressource en eau comprend nécessairement une part de négociation, d'où l'importance des partenariats.

L'instruction des dossiers devra se faire au moyen de partenariats forts avec les services de l'État, tant en interne au sein du service environnement qu'en externe (OFB, ARS, DDPP, DREAL Pôle Ouvrages Hydrauliques, etc.)

Compétences :

Connaissances techniques et réglementaires avancées dans le domaine de la gestion de la ressource en eau.

Capacités d'organisation du travail, de rédaction, polyvalence.

Capacité d'écoute, de négociation.

Conditions :

Contacts :

Emmanuel CUNIBERTI – chef d'unité - Tél : 04 56 59 42 52

Mail : emmanuel.cuniberti@isere.gouv.fr

Clémentine BLIGNY – cheffe de service - Tel : 04 56 59 42 10

Mail : clementine.bligny@isere.gouv.fr

Secrétariat Général Commun

Mail : sgc-mobilite@isere.gouv.fr